

ABSENCES REPETEES

Madame, monsieur,

J'observe que votre enfant a manqué l'école 3 fois sans motif légitime aux dates suivantes :

.....

La loi définit les **motifs « légitimes » d'absence** : maladie, impossibilité d'amener les enfants, réunion solennelle de famille.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que, si votre enfant est trop souvent absent, il ne peut pas **réussir à l'école** comme il faut.

Je me dois aussi de vous rappeler que, à partir de **4 absences non justifiées** dans un délai d'un mois, nous sommes tenus d'en informer notre hiérarchie, qui peut saisir le procureur de la République.

Je compte sur votre compréhension, respectueusement,

Selon les situations, on pourra finir le courrier par :

Je me tiens évidemment à votre disposition pour discuter avec vous de la scolarité de votre enfant, et je vous propose ces dates de rendez-vous : (toujours mettre au moins 2 dates, les gens ne sont pas à notre disposition..., et ici nous proposons un rendez vous, nous ne convoquons pas, c'est moins agressif : les parents sont des partenaires, pas des subordonnés)

ABSENCES REPETEES

Madame, monsieur,

J'observe que votre enfant a manqué l'école 3 fois sans motif légitime aux dates suivantes :

.....

La loi définit les **motifs « légitimes » d'absence** : maladie, impossibilité d'amener les enfants, réunion solennelle de famille.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que, si votre enfant est trop souvent absent, il ne peut pas **réussir à l'école** comme il faut.

Je me dois aussi de vous rappeler que, à partir de **4 absences non justifiées** dans un délai d'un mois, nous sommes tenus d'en informer notre hiérarchie, qui peut saisir le procureur de la République.

Je compte sur votre compréhension, respectueusement,

Selon les situations, on pourra finir le courrier par :

Je me tiens évidemment à votre disposition pour discuter avec vous de la scolarité de votre enfant, et je vous propose ces dates de rendez-vous : (toujours mettre au moins 2 dates, les gens ne sont pas à notre disposition..., et ici nous proposons un rendez vous, nous ne convoquons pas, c'est moins agressif : les parents sont des partenaires, pas des subordonnés)

ABSENCES REPETEES

Madame, monsieur,

J'observe que votre enfant a manqué l'école 3 fois sans motif légitime aux dates suivantes :

.....

La loi définit les **motifs « légitimes » d'absence** : maladie, impossibilité d'amener les enfants, réunion solennelle de famille.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que, si votre enfant est trop souvent absent, il ne peut pas **réussir à l'école** comme il faut.

Je me dois aussi de vous rappeler que, à partir de **4 absences non justifiées** dans un délai d'un mois, nous sommes tenus d'en informer notre hiérarchie, qui peut saisir le procureur de la République.

Je compte sur votre compréhension, respectueusement,

Selon les situations, on pourra finir le courrier par :

Je me tiens évidemment à votre disposition pour discuter avec vous de la scolarité de votre enfant, et je vous propose ces dates de rendez-vous : (toujours mettre au moins 2 dates, les gens ne sont pas à notre disposition..., et ici nous proposons un rendez vous, nous ne convoquons pas, c'est moins agressif : les parents sont des partenaires, pas des subordonnés)

ABSENCES REPETEES

Madame, monsieur,

J'observe que votre enfant a manqué l'école 3 fois sans motif légitime aux dates suivantes :

.....

La loi définit les **motifs « légitimes » d'absence** : maladie, impossibilité d'amener les enfants, réunion solennelle de famille.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que, si votre enfant est trop souvent absent, il ne peut pas **réussir à l'école** comme il faut.

Je me dois aussi de vous rappeler que, à partir de **4 absences non justifiées** dans un délai d'un mois, nous sommes tenus d'en informer notre hiérarchie, qui peut saisir le procureur de la République.

Je compte sur votre compréhension, respectueusement,

Selon les situations, on pourra finir le courrier par :

Je me tiens évidemment à votre disposition pour discuter avec vous de la scolarité de votre enfant, et je vous propose ces dates de rendez-vous : (toujours mettre au moins 2 dates, les gens ne sont pas à notre disposition..., et ici nous proposons un rendez vous, nous ne convoquons pas, c'est moins agressif : les parents sont des partenaires, pas des subordonnés)